



Message relatif à la participation de la Commune de Granges-Paccot à l'étude d'aménagement de rampes d'accès à la passerelle existante de Grandfey dans le cadre du projet de la Transagglo

Préambule

La TransAgglo, projet phare de l'Agglomération de Fribourg dans le domaine du trafic de mobilité douce, est un itinéraire mixte pour piétons et cyclistes qui, une fois achevé, reliera Avry à Guin via Matran, Corminboeuf, Villars-sur-Glâne, Fribourg et Granges-Paccot. La longueur totale de l'axe de circulation est d'environ 17 km et son objectif est d'offrir une alternative sûre et efficace au transport individuel motorisé en combinaison avec les transports publics.

Construit entre 1857 et 1862, le viaduc de Grandfey est l'un des plus importants viaducs ferroviaires de Suisse. Il figure sur la liste des monuments d'importance nationale et fait également partie de l'inventaire des monuments historiques des CFF. Au niveau cantonal, le pont est également classé comme protégé (statut de protection élevé).

Le pont ferroviaire enjambe la Sarine et relie la Suisse alémanique à la Suisse romande. Sous la voie ferrée, il y a toujours eu une deuxième voie qui assure la liaison piétonne entre les communes de Guin et Granges-Paccot. La différence de hauteur entre le raccordement du chemin piétonnier (pont) et les chemins piétonniers en direction de Guin et Granges-Paccot est d'environ 3 mètres chacun. Aujourd'hui, cette liaison piétonne ne peut être atteinte que par deux escaliers raides.

En 1988, la sculpture "Maillart Extended" de l'artiste de renommée internationale Richard Serra a été installée sur les escaliers existants. Cette œuvre d'art bénéficie également de la protection du Service des biens culturels, étant considéré comme de haute valeur aux niveaux national et cantonal.

Le projet consiste à améliorer l'accessibilité du viaduc de Grandfey pour les personnes à mobilité réduite et pour les cyclistes (mesure 21.13 PA2). En 2017, les communes de Guin et de Granges-Paccot ont convenu de mettre en œuvre les nouvelles voies d'accès au viaduc. A cet effet, des ateliers ont été organisés en 2018 avec des représentants des communes, des CFF, de l'Office du patrimoine culturel, de l'Office fédéral de la culture, de l'Agglomération de Fribourg et des spécialistes. Les travaux de ce groupe de travail n'ont cependant pas permis d'obtenir un résultat en raison de l'attitude négative de la Commission cantonale des biens culturels (SBC). Après l'intervention politique des deux collectivités locales et de l'Agglomération de Fribourg, un accord a été conclu avec la Direction de l'aménagement du territoire, de l'environnement et des constructions et la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport pour l'organisation d'un concours d'idées.

Objectif

Ce projet vise à améliorer l'accès au viaduc de Grandfey pour les personnes à mobilité réduite et les cyclistes. L'objectif est de créer une alternative contemporaine aux escaliers existants, qui n'offrent pas un accès satisfaisant. Le projet élaboré devrait être appuyé au niveau le plus large possible par les bureaux et organes concernés.

Projet

En coordination avec le groupe de travail 2018, un concours d'idées ouvert à des équipes multidisciplinaires et en particulier actives dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie doit être organisé. Les résultats du concours d'idées serviront ensuite de base à l'approbation des phases ultérieures du projet (crédit de planification) par l'Assemblée communale.

La tâche des équipes est de développer des idées pour un meilleur accès au viaduc de Grandfey. Les nouveaux points d'accès doivent combiner de manière optimale les aspects de l'utilisation pratique, de l'exploitation quotidienne et de la protection des biens culturels qui sont ici particulièrement importants. On examinera également si des mesures d'accompagnement sur le viaduc lui-même sont nécessaires (p. ex. prévention du suicide) et peuvent être intégrées dans un projet ultérieur dans le sens d'un concept

architectural holistique. En fonction de la nature et de la nécessité de ces mesures d'accompagnement, une contribution financière des CFF en tant que propriétaire de l'infrastructure actuelle est envisageable.

Dans le cadre PA2, le projet est essentiellement soutenu par l'Agglomération de Fribourg (base de prix PA2 + inflation) et est partiellement cofinancé par la Confédération. La participation financière des tiers a lieu au moment de l'établissement des comptes définitifs. D'ici là, les communes de Guin et de Granges-Paccot assureront un préfinancement approprié.

Actions

Lancement d'un concours d'architecture pour les équipes des disciplines "architecture et ingénierie". Finalisation des résultats du concours au stade de l'avant-projet (base pour le déclenchement de nouvelles étapes du projet).

Lignes

La construction de nouveaux points d'accès modernes au viaduc de Grandfey est un projet ambitieux auquel participent un grand nombre d'intervenants. Le financement du projet par l'Agglomération de Fribourg (y compris la participation fédérale) offre désormais la possibilité de désamorcer l'un des obstacles les plus sérieux sur l'axe de mobilité douce entre Guin et Granges-Paccot. Le haut niveau de protection du viaduc et de la sculpture ne permet évidemment pas un consensus entre les acteurs en faveur d'une certaine solution technique sans organiser un concours d'idées.

Remarque

Comme on l'a vu, en cas de réalisation ultérieure, les coûts seraient supportés principalement par l'Agglomération de Fribourg (après déduction des contributions des tiers et des subventions). Le tableau ci-dessous montre l'impact financier (préfinancement des crédits d'études par les communes de site) si le projet n'est pas poursuivi après le concours d'architecture.

Financement

Concours pour des accès améliorés Pont de Grandfey			
<i>Projet de concours y compris les éléments de base et les retouches</i>		CHF	260'000.00
Répartition entre les communes de Guin et Granges-Paccot à raison de 50% chacune :			
Participation de la Commune de Granges-Paccot		CHF	130'000.00
TOTAL TTC		CHF	130'000.00

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit de **CHF 130'000.00** pour la participation au concours pour la conception d'accès améliorés au viaduc de Grandfey dans le cadre de la TransAgglo. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale



Virginie Khuu



Le Syndic



René Schneuwly